

# CIRCUITS

## culture

HEBDO N° 1018 - 7 FÉVRIER 2014

---

### ■ Lorraine

#### **EMC2 s'étend en Moselle**

La coopérative régionale EMC2 a repris depuis le 1<sup>er</sup> janvier les établissements Loeb Unego, dont le siège social se situe à Faulquemont (57), au sud-est de Metz. Cette société collecte environ 50 000 tonnes de céréales par an, pour un chiffre d'affaires de 21 millions d'euros, et emploie douze salariés ; elle dispose de deux sites de collecte et d'approvisionnements (phyto, engrais, semences et aliments du bétail), à Faulquemont et à Delme. Pour EMC2, l'acquisition de cette société en dehors de sa zone d'activité « *s'inscrit clairement dans une dynamique de croissance et vise à conforter son leadership régional* », indique René Bartoli, le directeur général de la coopérative, qui précise que les établissements Loeb Unego disposent « *d'une très bonne situation financière* ».

---

### ■ Picardie

#### **Turbo négoce accélère son développement**

Turbo négoce, basé dans l'Aisne, ambitionne d'atteindre 7 % de parts de marché sur la collecte régionale des céréales d'ici quatre à cinq ans. Actuellement, ce négoce collecte 220 000 tonnes sur une zone géographique qui s'étend d'Arras à Reims. De nouveaux silos sont prévus pour un investissement de cinq millions d'euros d'ici deux à trois ans. Marcel Turbaux, le P-DG, va constituer un pool bancaire afin d'assurer ce financement. En ce qui concerne le chiffre d'affaires, l'objectif de ce négoce est de le doubler et ainsi dépasser les 100 millions d'euros en 2018. Et les moyens humains ne sont pas oubliés. Deux techniciens ont rejoint l'équipe commerciale qui compte désormais neuf personnes. Et l'équipe céréales s'est agrandie avec l'embauche d'un responsable trading et de trois acheteurs.

---

### ■ Centre-Est

#### **Un pôle semence multi-espèces pour le site de Ciel**

Depuis l'annonce de la fermeture de la conserverie Val d'Aucy de Ciel (Saône-et-Loire), les coopératives de Bourgogne Franche-Comté (Dijon Céréales, Interval, Terre Comtoise et Bourgogne du Sud) se sont mobilisées pour construire un projet de pôle agroalimentaire sur le site. Le projet de reprise fait intervenir les unions de coopératives Val Union, Bourgogne Franche-Comté Semences et la coopérative Bourgogne du Sud. Val Union a décidé en 2013, à la suite de l'arrêt des productions de légumes à destination de Val d'Aucy, de s'impliquer dans la multiplication de semences hybrides. Dès 2014, Val Union traitera 700 hectares de multiplication sur le site de Ciel. Bourgogne Franche-Comté Semences viendrait, dès 2015, s'installer à côté d'elle avec une usine dédiée à la production de semences de céréales à paille et de soja. Les investissements projetés sous deux ans dépassent les 10 M€.

---

### ■ Vivadour

#### **La coopérative adhère à Bleu-Blanc-Cœur**

En janvier 2014, le groupe coopératif Vivadour, via son union de commercialisation Acteo, a adhéré à Bleu-Blanc-Cœur. Cette association poursuit notamment un programme de valorisation des produits naturels mieux équilibrés en Oméga-3. Vivadour participera à cette démarche dans le cadre de sa production de graines de lin. La coopérative a ainsi contractualisé en 2013-2014 plus de 400 hectares de lin d'hiver, entièrement destinés à l'alimentation animale et notamment aux producteurs du label Bleu-Blanc-Cœur. Par l'intermédiaire de sa filiale Sud-Ouest Aliment, Vivadour commercialise chaque année plus de 1 000 tonnes de mélanges riches en Oméga-3 pour ses éleveurs.

---

## ■ Sicalait

### **Agridis élargit son réseau à l'outre-mer**

Après l'adhésion de la coopérative agricole du Mâconnais Beaujolais (71) et des Ets Nau (16) à l'automne dernier, Agridis étend son territoire au Dom en accueillant la coopérative réunionnaise Sicalait. Cette coopérative réalise les 56 millions d'euros de CA entre la collecte de lait et aliments (60 %), la distribution verte avec sept magasins, et une activité approvisionnement (1 M€). Olivier Dekokere, directeur général de cette structure, indique que « *la distance que l'on pourrait considérer comme une contrainte du point de vue logistique, induit en fait une forte anticipation des engagements, car il faut compter près de cinq semaines entre le départ et la réception de marchandises* ». Avec ce nouvel adhérent, le réseau Agridis France compte désormais 71 structures et 92 entreprises.

---

## ■ Coopération

### **L'agriculture domine le top 100 des coopératives**

Coop FR vient de présenter l'édition 2014 du « Panorama sectoriel et top 100 des entreprises coopératives ». Un classement largement dominé par l'agriculture avec 69 coopératives et groupes de coopératives qui réalisent un chiffre d'affaires cumulé de 68,7 milliards d'euros en 2012, et emploient plus de 135 000 salariés. Plus de 334 000 sociétaires participent à leur gouvernance. Les cinq premières coopératives agricoles en termes de chiffre d'affaires sont : In Vivo (6<sup>e</sup> position), Tereos (7<sup>e</sup>), Terrena (8<sup>e</sup>), Sodiaal (10<sup>e</sup>) et Vivescia (11<sup>e</sup>).

---

## ■ Engrais

### **Se former aux règles de l'étiquetage**

Services Coop de France organise une formation sur la réglementation relative aux engrains minéraux et à l'évolution de l'étiquetage. Elle se déroulera le 27 mars à Paris. Dominique Aubrun, expert en matières fertilisantes, animera cette formation. Pour plus d'informations : [formation@servicescoopdefrance.coop](mailto:formation@servicescoopdefrance.coop).

---

## ■ Épandage aérien de phyto

### **Maïs grain et semences exclus**

Les maïs grain et les semences sont exclus des cultures bénéficiant de dérogations dans le cadre de l'épandage aérien de phyto. C'est l'arrêté du 23 décembre 2013 qui abroge le texte du 31 mai 2011. Quant aux maïs doux et pop-corn, ils peuvent obtenir une dérogation temporaire limitée à trois mois. Les dossiers de demande doivent être envoyés au plus tard le 30 avril de l'année en cours. Sachant que l'objectif de cet arrêté est de recourir à l'épandage aérien « *dès lors qu'il n'existe pas de solution alternative et, notamment, que les actions de lutte intégrée ne permettent pas d'exclure totalement le recours à cette pratique* ».

---

## ■ Phyto

### **Makhteshim Agan devient Adama**

Makhteshim Agan Industries change de nom, pour s'appeler Adama. Issu du mot « terre » en hébreu, ce nouveau nom sera déployé progressivement à partir d'avril. Le processus sera mené au niveau mondial avec des lancements échelonnés pays par pays. Le lancement aura lieu en mai en France. Si cette nouvelle marque permettra au groupe de s'« *exprimer mondialement d'une seule voix* », il indique rester vigilant sur le maintien de sa « *capacité à adapter ses services et ses solutions aux exigences des agriculteurs et partenaires, en fonction des spécificités locales* ».

---

## ■ Biocontrôle

### **Lesaffre acquiert Agrauxine**

Lesaffre, acteur mondial sur le marché des levures, a acquis début février Agrauxine. Cette start-up, située près d'Angers, est spécialisée dans les produits de biocontrôle et de bionutrition. Les vingt personnes vont compléter les travaux de recherche des dix collaborateurs de Lesaffre en charge de la protection des plantes. À noter qu'un produit de biocontrôle d'Agrauxine destiné à lutter contre l'Esca, maladie du bois de la vigne, devrait être homologué très prochainement.

---

## ■ Vigne, arbo et maraîchage

### **Philagro veut marier biocontrôle et produits conventionnels**

Sumitomo, société japonaise engagée dans la production de produits de biocontrôle à base de Bt, ouvrira une nouvelle usine mi-2014 à Osage, aux États-Unis. D'un investissement de 150 millions de dollars, ce site sera dédié à la production de *Bacillus thuringiensis*. Conséquence sur l'offre française de produits de biocontrôle : Sumitomo détient 60 % de Philagro, qui commercialise deux insecticides à base de Bt, DiPel® DF et XenTari®. Philagro mise sur un déploiement de ces solutions : « *D'ici deux ans, en vigne et maraîchage, nous souhaitons accroître la présence de ces deux produits de 30 à 50 % en France. Produits qui représentent à ce jour 3 % de notre chiffre d'affaires*, précise Philippe Gerbet, directeur général de Philagro France. *Nous avons l'objectif de maintenir notre chiffre d'affaires. Notre gamme de produits est mature, et nous devons notamment faire face à la suspension d'AMM d'un TS pomme de terre, qui nous prive de 15 à 20 % de notre CA.* »

---

## ■ Maïs génétiquement modifié

### **Vers une interdiction en France ?**

Une proposition de loi prévoit d'interdire la mise en culture des variétés de semences de maïs génétiquement modifié. Elle a été déposée au Sénat le 4 février par Alain Fauconnier. Elle concerne le MON 810 et le TC 1507. « *Compte tenu de l'urgence liée à l'approche de la période des semis de maïs et du risque important mettant en péril de façon manifeste l'environnement, il apparaît nécessaire d'interdire la mise en culture du maïs MON 810*, expose le sénateur. *Par ailleurs, la demande d'autorisation en cours pour la mise en culture du maïs 1507 doit également être prise en compte.* » Cependant, la question de la compatibilité d'une telle loi avec la réglementation européenne reste posée.

---

## ■ Acquisition de Genèse

### **Logaviv renforce son expertise dans le secteur agricole**

Avec l'acquisition de la société Genèse Informatique, Logaviv renforce son positionnement, notamment dans l'amont de la filière agricole. Les solutions de Genèse Informatique sont principalement orientées en amont de la filière, de l'OS à l'agriculteur, alors que Logaviv déploie des solutions plutôt typées OS et industriels. « *La force d'une société informatique est d'interconnecter les logiciels* », indique Claude Plantureux, président du groupe, qui précise que les interconnexions entre les différentes solutions informatiques seront faites d'ici la fin de l'année. À la clé pour les clients : pas de double saisie et une plus grande efficacité, sur toute la filière. Des synergies commerciales et de R&D entre les deux sociétés seront mises en place, mais les deux entreprises gardent leurs organisations propres et leur localisation géographique.

---

## ■ Marchés

### **Assertis propose six formations dans toute la France**

Spécialisé en analyse technique sur les marchés des matières premières, Assertis propose une formation aux professionnels de la filière du grain, afin de leur apporter « *une compréhension supplémentaire pour agir en conséquence et ainsi optimiser la gestion du risque de prix* ». Paris, les 26 février, 19 et 26 mars ; Nancy, le 20 mars ; Lyon le 27 mars ; Toulouse, le 10 avril. Plus d'information sur [www.assertis.fr](http://www.assertis.fr) ou 02 41 20 96 95.

## L'Apecita et « La Lettre de Circuits Culture », partenaires pour l'emploi

RÉF : AO001349 - LIEU DE TRAVAIL : LORRAINE-CHAMPAGNE (DC EST)

### INGÉNIEUR TECHNICO COMMERCIAL GRANDES CULTURES S H/F

✓ **L'entreprise :** Nous sommes le leader mondial de l'industrie chimique parce que nous offrons des solutions intelligentes à nos clients tout en opérant en accord avec les principes du développement durable. A ce titre, nous mettons en relation des personnes ayant des comp

✓ **Les missions du poste :** Rattaché à l'ingénieur marketing client, vous gérez la mise en place des moyens marketings, promotionnels, techniques, bonnes pratiques agricoles, filières et services nécessaires à la vente de nos produits par le distributeur vers l'utilisateur. Vous identifiez et analysez les besoins et opportunités du client et partagez les informations avec l'équipe. Vous définissez la feuille de route de l'offre et en assurez le suivi. Vous participez aux réunions de bilan de campagne ainsi qu'à la construction d'argumentaires avec l'appui de l'Ingénieur Marketing, Ingénieur Technique, Ingénieur des Ventes et des autres membres de l'équipe. Vous pilotez le projet, animez l'offre auprès des vos entités, en gérez le budget et contribuez à la recherche de sites de démonstrations. Vous assurez aussi le suivi des prescripteurs et influenceurs, la veille concurrentielle et renseignez les bases de données clients.

✓ **Le profil :** De formation ingénieur dans le domaine Agro, Agri ou Protection des Cultures, vous disposez d'une expérience de 3 à 5 ans dans l'agrofourniture. Possédant des compétences en techniques de ventes et négociation, vous savez gérer les priorités et communiquer l'information de manière claire, attractive et vivante. Vous êtes à même de recueillir et rassembler les informations, développer une vision globale des situations, faire des synthèses et sélectionner et diffuser l'information. Vous êtes également apte à travailler en groupe et en interface et maîtrisez les techniques de réunion. D'un naturel tenace et créatif, vous êtes capable d'argumenter, d'innover et d'anticiper les évolutions. Vous maîtrisez les outils bureautiques classiques (Word, Excel, Powerpoint) et les outils internes.

✓ **Les conditions proposées :** CDI. Nous vous offrons Un univers passionnant et exigeant. BASF vous permet de développer votre potentiel au sein d'une équipe engagée et compétente. De nombreuses perspectives de carrière dans un Groupe international.

Adresser lettre de candidature et CV sous référence du n° de l'offre à l'APECITA : cmillet@apecita.com

RÉF : AO001362 - LIEU DE TRAVAIL : PAYS DE LA LOIRE

### RESPONSABLE MARKETING ET FILIÈRE NOUVELLE AGRICULTURE H/F

✓ **L'entreprise :** Groupe coopératif français agro-alimentaire, 22 000 adhérents, 12 000 salariés, 4,5 Milliards d'€ de CA), s'est engagé sur une orientation stratégique basée en amont sur une Nouvelle Agriculture et en aval, sur la valorisation de l'axe nutrition santé.

Votre hebdomadaire électronique, c'est l'accès à l'information avant les autres ! Recevez *La Lettre de Circuits Culture dès vendredi* par e-mail. Contactez Valérie Boncour : Tél. : 03 87 69 88 21 – E-mail : v.boncour@groupe-atc.com

**RÉDACTION ET DÉVELOPPEMENT:** Immeuble Valmy B, 137 quai de Valmy - 75010 PARIS – Tél. 01 40 05 23 23, Fax 01 40 05 23 24 - **Directeur de la publication:** François Grandidier - **Directrice de la rédaction:** Nathalie Ternois. **Ont participé à ce numéro:** Irène Aubert, Aude Bressolier, Danielle Bodiou, Stéphanie Bot, Vincent Faure, Séverine Favre, Emmanuel Gaultier, Hélène Grare, Amélie Lavoisier, Mathieu Lecourtier, Olivier Lévéque, Raphaëlle Poissonnet, Catherine Milou, Hélène Sauvage, Stéphanie Seysen, Emmanuelle Thomas, Nathalie Tiers, Cécile Waligora - **Secrétariat de rédaction:** Marine Anthony, Nathalie Burtin, Chantal Calvez, Julie Clessienne, Solène Damour, Ian Fafet, Danielle Filliat, Jennifer Neisse - **Correction-révision:** Lina Fafet - **PUBLICITÉ:** Directeur commercial: Mathieu Tournier (01 40 05 23 10) - **ADMINISTRATION:** Directeur général: Olivier Guibert. **Infocentre:** Sylvie Soulier. **ABONNEMENTS:** Infocentre: 03 87 69 18 18 - 1 an, 44 numéros - France: 348 € - Étranger: 418 € - Prix au numéro: 9 €. **Éditeur:** ATC, SA au capital de 765 680 € - 23, rue Dupont-des-Loges - BP 90146 - 57004 Metz Cedex 1. **Principaux actionnaires:** FGCI, Idia Participations - **Imprimeur:** Groupe Socosprint Imprimeurs, 88000 Épinal. - **Dépôt légal:** février 2014 - ISSN 1157-0059 - **Notre contrat de lecture:** aider les décideurs de l'appro à gérer leurs marchés et à anticiper.

© ATC SA. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective (loi du 1/07/92 article 335.2). Les noms, prénoms et adresses de nos abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec la publication, sauf opposition motivée. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal.